

6<sup>ème</sup> SALON DES METIERS D'ART ET DE LA  
CREATION  
RELAIS DU CHATEAU DE NEUVILLE,  
à GAMB AIS - Yvelines  
23 et 24 Novembre 2019



## REGLEMENT DU SALON

### Article 1

Le salon se tiendra le **Samedi 23 et le Dimanche 24 Novembre 2019 de 10h à 18h**  
**au Relais du Château de Neuville à Gambais (78950).**

Le salon est organisé par l'association des « Artisans d'art de la Haute Vallée de Chevreuse » (AAART) et soutenu par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

### Article 2

L'exposant s'engage à ne présenter que des œuvres originales lui appartenant. La revente est interdite. Seuls les exposants professionnels des métiers d'art seront admis. Le comité de sélection se réunira la première semaine de septembre (en cas de non sélection vos chèques vous seront restitués par courrier postal). Les exposants doivent retourner le dossier de candidature complet **avant le 31 AOUT 2019 à :**

Flavie NEPOMIASTCHY  
132 route des charmes  
78320 Levis st nom

### Montant de l'inscription :

En intérieur : **170 euros en 2 chèques** ; un chèque de 50€ encaissé à la sélection de l'artisan et un chèque de 120€ encaissé 1 mois avant le début de la manifestation.

En extérieur : **100 € en 2 chèques de 50€** le premier encaissé à la sélection de l'artisan et le second 1 mois avant le début de la manifestation.

En cas d'annulation de votre participation après le 22/10/19, votre règlement ne sera pas restitué.

Un stand représente environ 3 mètres linéaires x 2 mètres de profondeur au minimum (les dimensions des emplacements varient selon les salles). Chaque artisan doit prévoir son matériel d'installation sauf tables et chaises en intérieur et barnum en extérieur.

### Article 3

**Dates et horaires d'installation des exposants :**  
**vendredi 15h-18h30, samedi 8h-10h**

Tous les stands intérieurs sont situés dans les bâtiments du château, leurs agencements sont variables. Merci d'en tenir compte lors de votre inscription d'où l'intérêt de nous fournir le maximum d'informations sur votre stand sur la fiche d'inscription.

Si aucune précision n'est apportée, la configuration du stand proposée par l'association, ne pourra être discutée le jour de l'installation. Chaque artisan doit prévoir son matériel d'exposition (socles, spot, tissus, décoration...) ainsi que des rallonges électriques d'au moins 5m.

Nous vous demandons un effort tout particulier sur la présentation de votre stand. Si nécessité de grille nous le demander.

#### **Article 4**

Les exposants dégagent les organisateurs de toute responsabilité civile, fiscale, pénale ou administrative. Une **assurance responsabilité civile professionnelle est obligatoire pour tous les exposants**. Les exposants sont responsables pour eux-mêmes de tout dommage causé aux installations, équipement et bâtiment mis à leur disposition pendant l'événement. L'association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse dégage sa responsabilité pour tout dommage survenant sur un stand non gardé pendant les heures d'ouverture au public ou due à la négligence d'un exposant. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'exposition en cas de force majeure sans que les exposants ne prétendent à une quelconque indemnité.

#### **Article 5**

La publicité (journaux, radios locales, affiches, courrier électronique...) sera assurée par l'AAART et ses partenaires.

- affiches A4 : 100 ex. - affiches fluo 100 ex.

- dépliants : 15000 ex. - invitations : 2800 ex.

– un publipostage dans toutes les villes environnantes

Les exposants s'engagent, dans la mesure du possible, à utiliser le matériel de communication mis à disposition pour leur propre communication sur leur fichier clients.

#### **Article 6**

Concernant la restauration : les déjeuners du samedi et du dimanche seront partagés entre tous les exposants pour un moment convivial. Chacun peut prévoir une spécialité de sa région.

**Un peu plus d'une trentaine d'artisans d'art** seront présents lors de la manifestation.

Le vernissage aura lieu le samedi à 12h.

L'accès à l'exposition pour les exposants sera ouvert à partir de 8h le samedi et 9h le dimanche.

Les salles seront fermées de 19H à 8H le vendredi soir/samedi matin et de 18H30 à 9H le samedi soir/dimanche matin. Le démontage des stands se fera le dimanche au soir à partir de 18h et pas avant.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre :

- Nathalie COUELLAN, vice présidente : 06 89 50 51 63 lenatelierdenathalie@gmail.com

- Flavie NEPOMIASTCHY, présidente : 01 39 38 60 82 flavie\_nepomiastchy@hotmail.com

#### **Article 7**

Le fait de participer au Salon des Métiers d'art de Gambais implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Un exemplaire est à conserver, l'autre à retourner signé avec la fiche d'inscription.

L'artisan autorise l'AAART à utiliser ces photos pour la promotion de l'événement, sans demander de droit à l'image.

Date

Signature

**FICHE D'INSCRIPTION**

**(à retourner au plus tard le 31 Aout 2019 avec votre dossier d'inscription,  
tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte)**

Nom Prénom : .....

Raison sociale : .....

Activité ou métier, nature des objets présentés

.....

.....

.....

Adresse : .....

.....N° de téléphone .....

Adresse e-mail : .....

Adresse site internet: .....

Quelles coordonnées souhaitez-vous voir reprises sur le flyer du salon et le site internet :

Modifications souhaitées si différentes des données ci dessus :

.....

.....

Qualité de l'exposant\* : inscrit à la maison des artistes - N° .....

inscrit à la Chambre des métiers - N° .....

N° SIRET : .....

*\*seuls les exposants professionnels des métiers d'art, artisans d'art, artistes seront admis.*

Adhérent à Atelier d'Art de France :      oui            non

Nombre d'invitations souhaitées : .....Nombre de flyers souhaités : .....

Nombre d'affiches souhaitées : .....

Description du stand :

Possibilités de stand d'angle:      oui            non

Structure personnelle rigide :      oui            non    type : .....

Stand ouvert ou avec plots:      oui            non

Description : .....

.....

NBRE DE TABLES :            NBRE DE CHAISES :            NBRE DE GRILLES 3 Max :

## DOSSIER D'INSCRIPTION

à retourner à :

Flavie NEPOMIASTCHY  
132 route des charmes  
78320 Levis st Nom

### PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- 1 attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle de l'année en cours
  - 1 photocopie de votre bordereau URSSAF ou autre justificatif de votre statut
  - 1 enveloppe timbrée libellée à votre adresse
  - 2 chèques: un de 120€ et un de 50€ (stand en intérieur) ou deux de 50€ (stand en extérieur) libellés à l'ordre de : Association des Artisans d'Art : AAART
  - la fiche d'inscription complétée
  - un exemplaire du règlement daté et signé.
  - si vous n'avez pas de site au moins un fichier pdf qui montre votre travail
- **Envoyer par mail une photo représentative de vos créations (en bonne résolution) , ainsi qu'un portrait de vous et de votre atelier, pour le flyer et le site du salon, à l'adresse suivante :**

**Flavie\_nepomiastchy@hotmail.com**